

BON DE COMMANDE 2027
Partenariat entre l'Office de Tourisme du Grau du Roi
et le propriétaire de meublé de tourisme



COORDONNÉES DE FACTURATION : ☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Madame et Monsieur

Nom : Prénom : Raison Sociale :

Adresse du facturation : Code postal : Commune :

Téléphone : E-Mail :

LE MEUBLÉ

- ☐ Résidence Principale
☐ Résidence Secondaire

Numéro d'enregistrement

Nom du meublé : Adresse du meublé :

Code postal : 30240 Commune : Le Grau du Roi

Type de l'hébergement : ☐ Studio - P1 ☐ P2 ☐ P3 ☐ P4 et Autres

Classé : ☐ 1* ☐ 2* ☐ 3* ☐ 4* ☐ 5*

Offre de partenariat	Prix	Nombre	Total	Mode de paiement ☐ Virement ☐ Chèque Ordre SPL le Grau du Roi Développement IBAN FR76 1350 6100 0085 1285 2613 211
Renouvellement partenariat de Meuble de Tourisme - un an	69 € TTC (57,50 € HT)			
Tarif pour un meublé de tourisme - 6 mois, juillet à Déc. 2027	39 € TTC (32,50 HT)			
Tarif par meublé supplémentaire (un an)	20 € TTC (16,67 € HT)			

Nom de l'hébergement	Date de début (JJ/MM/AA)	Date de fin (JJ/MM/AA)	Tarif par Semaine	Tarif par Nuit
1.			Minimum:€ Maximum:€	Minimum:€ Maximum:€
2.			Minimum:€ Maximum:€	Minimum:€ Maximum:€
3.			Minimum:€ Maximum:€	Minimum:€ Maximum:€
4.			Minimum:€ Maximum:€	Minimum:€ Maximum:€
5.			Minimum:€ Maximum:€	Minimum:€ Maximum:€

☐ J'ai lu et approuvé les conditions générales de vente et de partenariat.

Fait à :

le :

Signature :

Conditions générales de partenariat

1 Objet

Les présentes Conditions Générales régissent les relations entre l'Office de Tourisme du Grau Du Roi et les propriétaires les meublés de tourisme classés dans le cadre de leur participation au programme de partenariat 2026.

La signature du contrat de vente et le règlement du partenariat entraînent l'acceptation sans réserve de nos conditions générales de vente. Seuls les propriétaires ayant rempli le bon de commande signé, complété le questionnaire en ligne et réglé leur partenariat seront considérés comme partenaires de l'Office de Tourisme du Grau du Roi – Port Camargue.

2 Services proposés

Dans le cadre du partenariat, l'Office de Tourisme met à disposition des propriétaires les avantages suivant :

Le propriétaire bénéficie d'une visibilité sur le site internet de l'Office de Tourisme : www.letsgrau.com (description détaillée du meublé, 8 photos). Le propriétaire s'engage à nous informer dès qu'un changement intervient. La promotion des hébergements par les conseillers en séjour de l'Office de Tourisme, en contact direct avec les clients en recherche de location saisonnière.

Le propriétaire bénéficie d'un accompagnement et de conseils par l'équipe de l'Office de Tourisme (démarche de labellisation : Accueil Vélo, Tourisme & Handicap, numérique, etc.)

Mise à disposition de documentations touristique par l'Office de Tourisme du Grau du Roi pour accueillir les clients.

Recevoir une newsletter professionnelle une fois par mois, regroupant les actualités, informations et ressources utiles liées au tourisme et à l'activité des hébergements touristiques

Recevoir régulièrement des informations concernant l'observation touristique (fréquentation du Grau du Roi). Invitation aux Rencontres du Tourisme (organisées une fois par an au Grau du Roi) et l'accès à des webinaires et ateliers pour développer vos connaissances et améliorer la gestion de vos hébergements.

3 Tarifs et modalités de paiement

Les tarifs et modalités de paiement sont précisés dans le bon de commande.

4 Règlement

Afin de valider la commande définitive, le bon de commande doit obligatoirement être complété, signé et accompagné du règlement correspondant. L'Office de Tourisme adressera en retour au propriétaire la facture du partenariat.

5 Durée et résiliation

La durée du partenariat dépend du tarif choisi par le propriétaire (6 mois ou 1 an). À l'issue de cette période, le partenariat pourra être renouvelé pour une durée équivalente, sous réserve de l'accord des deux parties.

Si l'une ou l'autre des parties ne respecte pas ses engagements de manière significative, une résiliation du contrat pourra être envisagée, après un échange et une notification écrite.

Ordre : SPL le Grau du Roi Développement

RIB FRANCE

- Banque : 13506
- Guichet : 10000
- Numéro de compte : 85128526132
- Clé : 11
- IBAN : FR76 1350 6100 0085 1285 2613 211
- BIC : AGRIFRPP835